

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT

Le mercredi 10 juillet 2024 se tient à 20 h 15, à la Cabane à sucre la Martine à Saint-Romain, la séance régulière de juillet 2024 du conseil des maires de la MRC du Granit.

Madame la préfet, Monique Phérvong Lenoir, et les maires ci-dessous énumérés participent à la rencontre :

Danièle Provencher	Audet
Gaby Gendron	Frontenac
Michel Ouellet	Lac-Drolet
Julie Morin	Lac-Mégantic
Michel Lamontagne, maire-suppléant	Lambton
Claude Roy	Marston
Jacques Bergeron	Milan
Dominic Boucher-Paquette	Notre-Dame-des-Bois
Guy Brousseau	Saint-Augustin-de-Woburn
Pierre Dumas	Sainte-Cécile-de-Whitton
Denis Poulin	Saint-Ludger
Jeannot Lachance	Saint-Robert-Bellarmin
Suzie Roy	Saint-Romain
France Bisson	Saint-Sébastien
Martine Brouard	Stornoway
Denyse Blanchet	Stratford
Pierre Brosseau	Val-Racine

Madame la préfet préside la séance. À titre de greffière-trésorière de la MRC, j'agis comme secrétaire de l'assemblée. Madame Sarah Orichefsky m'assiste pour cette tâche.

Messieurs Peter Manning, maire de la Municipalité de Piopolis et Daniel Gendron, maire de la Municipalité de Nantes sont absents.

1.0

QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la préfet constate le quorum, souhaite la bienvenue à chacun et procède à l'ouverture de la séance.

2.0

ORDRE DU JOUR

2024-109

ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT
ORDRE DU JOUR**

1.	QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2.	ORDRE DU JOUR
3.	DÉCLARATION D'INTÉRÊT
4.	PÉRIODE DE QUESTIONS
5.	SUIVI DES RÉUNIONS ET COURRIER
6.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JUIN 2024
7.	SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DES DERNIÈRES RENCONTRES
8.	BONS COUPS
9.	<u>AMÉNAGEMENT</u>
9.1.	SIGNATURE DE LA CONVENTION – AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE À JOUR DES SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT
9.2.	DEMANDE DE DÉMOLITION – MUNICIPALITÉ DE LAMBTON
10.	<u>ENVIRONNEMENT</u>
10.1.	OUVERTURE DE POSTE – CONSEILLER.ÈRE EN ENVIRONNEMENT - PLAN CLIMAT
11.	<u>PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)</u>
11.1.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ DE SUIVI PDZA
12.	<u>SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE</u>
12.1.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
12.2.	ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE 2023-2024
13.	<u>SERVICE D'ÉVALUATION</u>
13.1.	DÉPÔT DES RAPPORTS DU SERVICE D'ÉVALUATION
13.2.	ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2024-12 CONCERNANT LA PROCÉDURE DE RÉVISION ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
13.3.	DÉPÔT DES RÔLES D'ÉVALUATION, DEMANDE D'EXTENSION DES MUNICIPALITÉS DE LAC-DROLET, LAC-MÉGANTIC, MILAN, NANTES, NOTRE-DAME-DES-BOIS, ST-AUGUSTIN-DE-WOBURN, STE-CÉCILE-DE-WHITTON ET VAL-RACINE

14.	<u>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</u>
14.1.	AGENT.E ATTRACTION, ACCUEIL, INTÉGRATION ET RÉTENTION (AAIR) – VERSEMENT DU FINANCEMENT POUR L'ANNÉE 2024-2025 ET 2025-2026
15.	<u>LOISIR</u>
15.1.	FÊTE DES OTJ
16.	<u>PROJETS SPÉCIFIQUES</u>
16.1.	SUIVI - SIGNATURE INNOVATION
17.	<u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>
17.1.	COMPTES À PAYER
17.2.	REMISE DE LA LISTE DES DÉPENSES RÉCURRENTES DU MOIS DE JUIN 2024
17.3.	ADOPTION DE LA POLITIQUE ADMINISTRATIVE CONCERNANT LES RÈGLES DE GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS
17.4.	RESSOURCES HUMAINES
18.	<u>RAPPORTS D'ACTIVITÉS</u>
18.1.	- Vigie santé
18.2.	- Table des MRC de l'Estrie
18.3.	- COGESAF
19.	<u>PROJET ÉOLIEN</u>
19.1.	PROJET ÉOLIEN DU GRANIT, SUIVI
19.2.	NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR
19.3.	PROJET ÉOLIEN HAUTE-CHAUDIÈRE
20.	<u>VARIA</u>
21.	<u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>
22.	<u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

3.0

DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Les maires sont invités à déclarer leur intérêt en lien avec les sujets à l'ordre du jour et à en préciser la nature au besoin.

4.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen n'est présent dans la salle, donc aucune question n'est posée.

5.0

SUIVI DES RÉUNIONS ET COURRIER

PÉRIODE DU MOIS DE JUIN 2024**SUIVI INTERNE (EDG - MRC)****Avis de nomination**

- Embauche de monsieur Alexis Gagnon, coordonnateur SAE.

COURRIER**Association Épilepsie-Estrie Inc.**

- Offre des services de sensibilisation dans vos installations, soit en faisant une séance d'information, en donnant des dépliants ou autres activités qui peuvent être pertinents pour vous, selon vos besoins.

Association pulmonaire de Québec

- L'association pulmonaire du Québec (APQ), en collaboration avec la Ville de Laval, organise la campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux. Cette campagne vise à mobiliser les villes et les municipalités québécoises à l'effort collectif dans le but de réduire les impacts négatifs de l'exposition à cette plante fortement allergène.

Coaching municipal

- Atelier vise à fournir aux gestionnaires municipaux des outils pratiques et des informations précieuses sur l'utilisation de l'Intelligence artificielle pour optimiser les opérations municipales, améliorer l'efficacité administrative, et offrir des services de meilleure qualité aux citoyens.

Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)

- Avis de convocation via la plateforme Zoom au dossier 442125.
- Avis de recours au dossier 443973.
- Avis de recours au dossier 443858.
- Avis de convocation via la plateforme Zoom au dossier 442686.
- Avis de recours au dossier 444317.
- Avis de recours au dossier 441899.

Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

- Le C.R.E. Estrie annonce que, dès l'automne prochain, ils vont offrir un troisième atelier sur le cycle de vie des produits : les contenants plastiques à usage unique avec la courte vie de ton gobelet plastique. Cet atelier, qui informe et sensibilise les jeunes élèves du 3e cycle du primaire et du 1er secondaire sur les impacts de l'industrie des contenants en plastique à usage unique, s'ajoute aux deux autres déjà offerts : les vêtements avec la fabuleuse histoire de ton chandail et les appareils électroniques avec le long voyage de tes écouteurs.

Fonds d'assurance des municipalités du Québec

- Le Fonds d'assurance des municipalités du Québec a procédé à la visite des installations du bâtiment de la MRC du Granit, le 2 mai dernier. Cette inspection a permis de déceler certains changements à effectuer afin

d'améliorer la sécurité des lieux. À cet effet, nous avons obtenu le formulaire de bonnes pratiques et de correctifs à apporter, lequel nous a permis de consigner les actions accomplies en fonction des délais établis.

Frohme

- La Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie (FROHME) souhaite construire des ponts avec les élus et les équipes des différents paliers du gouvernement dans l'objectif de trouver des réponses viables et des solutions pérennes à la crise du logement.

La Pose Rebelle Photographie

- Lancement de l'exposition « Bientraitance » au Marais de la Rivière-aux-Cerises, organisée par les Tables de concertation des aînés du Memphrémagog et du Val-Saint-François. Cette exposition unique réunit les œuvres de huit artistes talentueux de la région estrienne, dont une artiste de Lac-Mégantic : Geneviève Bureau, abordant avec délicatesse et profondeur les thèmes de la maltraitance et de la bientraitance envers les personnes âgées.

Luc Berthold

- Le député de Mégantic-L'Érable et leader adjoint à la Chambre de l'Opposition officielle, Luc Berthold, invite les organismes à profiter du Programme Fonds pour l'accessibilité – projet de petite envergure, un financement qui pourrait leur permettre de rendre leurs établissements plus accessibles pour les personnes en situation de handicap.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

- Invitation, le 12 juillet prochain, à participer à la Journée INPACQ pâturages à la ferme. Cette activité est entièrement consacrée aux pâturages et est coorganisée avec la direction régionale de l'Estrie du MAPAQ.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

- Invitation à participer à l'appel de projets 2024-2025 du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) qui est en cours jusqu'au 5 juillet 2024.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

- Rapport de suivi faisant état de la mise en œuvre des mesures prévues au PGMR en vigueur pour l'année civile précédente, en l'occurrence 2023.
- Création de l'infolettre les infos de la modernisation du cadre réglementaire en milieux hydriques consacrée à la modernisation du cadre réglementaire en milieux hydriques, au projet d'encadrement sur les ouvrages de protection contre les inondations et à la nouvelle génération de cartographies de zones inondables et de zones de mobilité.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

- Madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales, accuse réception de nos lettres du 31 mai 2024. Ces lettres concernent l'adoption des règlements numéro 2024-10 et 2024-11 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé. Ils ont amorcé l'analyse de ces documents. Tel que le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la ministre nous fera parvenir les avis gouvernementaux au plus tard le 4 août 2024.
- Madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales, accuse réception de notre lettre du 3 juin 2024. Cette lettre concerne l'adoption du projet de règlement numéro 2024-13 éditant le schéma d'aménagement et de développement révisé de troisième génération. Ils ont amorcé l'analyse de ce document et, tel que le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme,

la ministre vous fera parvenir l'avis gouvernemental au plus tard le 4 octobre 2024.

Ministère des Transport et de la Mobilité durable Québec

- Les municipalités ayant obtenu des aides financières dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) devant être versée sur dix ans (service de dette) sont touchées par une nouvelle application d'une norme comptable sur les paiements de transfert, entrée en vigueur le 1er avril 2024.

Municipalité d'Audet

- Résolution – 2024-05-130 - Programme de soutien aux politiques familiales municipales et programme de soutien Municipalité amie des aînés.

Municipalité de Lambton

- Résolution 24-05-159 - Maintien de la paix d'ordre public et la sécurité des citoyens.

Municipalité de Macaza

- Résolution 2024-06-144 – Appui relativement à la demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers – concernant les taxes de la Sûreté du Québec.

Municipalité de Marston

- Résolution 2024-123 - Autorisation de dépôt de projets aux programmes de soutien aux politiques familiales municipales (PFM) et municipalités amies des aînés (MADA).
- Résolution 2024-165 / 12.01-Nomination d'un membre sur le comité consultatif culturel.

Municipalité de Milan

- Résolution 2024-06-6503 - Programme de soutien aux politiques familiales municipales et programme de soutien Municipalité amie des aînés

Municipalité de Nantes

- Résolution 24-05-162 - Programme de soutien aux politiques familiales municipales et programme de soutien Municipalité amie des aînés

Municipalité de Notre-Dame-des-Bois

- Résolution 2024-05-134 – Programme de soutien aux politiques familiales municipales et programme de soutien Municipalité amie des aînés. – Demande d'aide financière.

Municipalité de Piopolis

- Résolution 2024-05-082 – Programme de soutien aux politiques familiales municipales et programme de soutien Municipalité amie des aînés.

Municipalité de Saint-Augustin-de-Woburn

- Résolution 2024-05-84 – Résolution de demande d'aide financière au programme PFM MADA ET MADE pour la MRC du Granit.

Municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton

- Résolution 2024-03-39 - Programme de soutien aux politiques familiales municipales et programme de soutien Municipalité amie des aînés

Municipalité de Saint-Ludger

- Résolution 2024-05-155 – Appui à la démarche municipale Amie des enfants (MADA) de la MRC du Granit.

Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth

- Résolution 084-2024 – Demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec – Appui.

Municipalité de Saint-Robert-Bellarmin

- Résolution 2024-05-138 – Programme de soutien aux politiques familiales municipales et programme de soutien Municipalité amie des aînés.

Municipalité de Saint-Romain

- Résolution 2024-05-108 – Programme de soutien aux politiques familiales municipales et programme de soutien municipalité amie des aînés – Demande d'aide financière.

Municipalité des Cèdres

- Résolution 2024-06-211 - demande au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des parcs - modification de la fréquence de la collecte des bacs roulants par Éco Entreprises Québec pour une collecte hebdomadaire.

Municipalité de Stornoway

- Résolution 2024-05-98 - Programme de soutien aux politiques familiales municipales et programme de soutien Municipalité amie des aînés. - Demande d'aide financière.

Municipalité de Val-Racine

- Résolution 2024-194 – Programme de soutien aux politiques familiales municipales et programme de soutien municipalité amie des aînés – Demande d'aide financière.

MRC Avignon

- Résolution CMRC-2024-05-08-136 concernant une demande de prolongation de l'entente avec le MAMH pour le Volet 4 du Fonds régions et ruralité – vitalisation.

MRC des Sources

- Résolution 2024-06-12226 – délégation et autorisation de la signature de l'entente de délégation concernant la gestion du programme d'aménagement durable de forêts 2024-2027. (PADF)

MRC du Haut-Saint-François

- Résolution 2024-06-674 - délégation et autorisation de la signature de l'entente de délégation concernant la gestion du programme d'aménagement durable des forêts 2024-2027 (PADF).
- Résolution 2024-06-659 – document sur les modifications à apporter aux règlements locaux d'urbanisme suite à l'entrée en vigueur du règlement numéro 554-23.
- Règlement 554-23 intitulé Règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC afin d'agrandir l'affectation rurale a même une partie de l'affectation agricole sur le territoire de la ville de Cookshire-Eaton.

MRC Val-Saint-François

- Résolution CM-2024-06-05 – autorisant la signature de l'Entente de délégation concernant la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts 2024-2027.

Revenu Québec

- Revenu Québec désire renseigner les travailleuses et travailleurs d'expérience sur certains services mis à leur disposition, sur différentes règles fiscales ainsi que sur les nouvelles mesures du Régime de

rentes du Québec relatives au maintien des personnes expérimentées sur le marché du travail.

Ricoh

- Offre de service pour être bien conforme à la loi 25.

Société d'habitation Québec

- Conformément aux dispositions de l'entente qui a été signée entre la MRC Le Granit et la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour l'application des programmes de l'amélioration de l'habitat, je vous informe que la SHQ accepte, sur la base des documents produits, les états des débours et des encaissements, pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, et ce, pour les programmes suivants : Programme Établissements Accessibles (PEA) et Programme RénoRégion (PRR).

Ville de Boisbriand

- Résolution 2024-06-369 – Demande d'appui – Refonte des principes d'exemption discalé pour motifs religieux.

Ville de Lac-Mégantic

- Résolution 24-260 – La MRC du Granit désire organiser la Journée culturelle dans le cadre des Journées de la culture 2024 le 28 septembre 2024 de 13h à 19h dans le parc des Vétérans afin de rassembler les membres de la communauté dans un esprit de partage et de découverte culturelle.
- Résolution 24-255 – nomination d'un représentant culturel pour chacune des municipalités du territoire.

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

- Résolution 2024-06-176 – modernisation de la réglementation en milieu hydriques et de l'encadrement des ouvrages de protection contre les inondations et la délimitation des zones inondables : Demande de rencontre d'information entre les citoyens et les représentants du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

REVUES

- Action Patrimoine
- Actions interculturelles
- AECOM
- APSAM
- Archéo-Québec
- Association des réseaux cyclables du Québec (ARCQ)
- Association forestière du sud du Québec
- Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)
- Association québécoise Zéro Déchet (AQZD)
- Artefact Urbain
- Autorité des marchés publics (AMP)
- B.A.P.E. (Bureau Audiences Publiques Environnement)
- BÂTIVert, de la COMBEQ
- Bulletin électronique de la Constellation du Mont-Mégantic
- Bulletin électronique de la FQM
- Bulletin électronique de la Persévérance scolaire en Estrie
- Bulletin électronique de Québec municipal
- Bulletin électronique de Québecvert
- Bulletin électronique du réseau d'information municipale
- Bulletin électronique de l'UMQ

- Bulletin électronique de l'Arbre plus
- Bulletin spécial STRATJ
- Centre québécois de développement durable (CQDD)
- Centre Universitaire des Appalaches
- Chemin du Québec
- Citoyenneté Jeunesse
- COMBEQ
- Comité de la sécurité publique (Communication Prompt)
- Communications Estrie
- Communication Jean Malo
- Connexion U
- Conseil de la culture de l'Estrie
- Conseil québécois du loisir
- Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
- COOP (Université de Sherbrooke)
- Groupe CT - Xerox
- Cyberbulletin@mamh.gouv.qc.ca
- Écho de Frontenac
- Éco Entreprise Québec
- EducAffaires Solutions
- Espace OBNL
- Groupe le Point
- Info-Climat
- Info Express — Amélioration de l'habitat
- Info Lambton
- Infolettre Actions interculturelles
- Infolettre Cameron RH
- Infolettre Consortium
- Infolettre de la Chambre de commerce Région Mégantic
- Infolettre de la Municipalité d'Audet
- Infolettre de la Municipalité de Lac-Drolet
- Infolettre de la Municipalité de Saint-Ludger
- Infolettre de l'innovation et de la transition énergétiques (ministère de l'Énergie et de Ressources naturelles)
- Infolettre Défi 2025
- Infolettre Développement durable (CQDD)
- Infolettre Flash – COMBEQ
- Infolettre FQM
- Infolettre MTQ/MTMD
- Infolettre Sécurité incendie
- Infolettre Stratj
- Intergénération Québec
- La Terre de chez nous
- La Tribune
- Le Cantonnier
- Le Magazine Scribe (ADMQ)
- Le Meg
- Le Riverain - Petit Lac Lambton
- Les Productions JDO
- Les Coops de l'information
- L'expérience (Consortium)
- LobbyScope
- L'Office québécois de la langue française (OQLF)
- Magazine Constellation du Mont-Mégantic
- Marché municipal
- Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTQ)
- Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie (MCCE)
- Mouvement québécois de la qualité (MQQ)

- Mordicus
- Nature Québec
- Nautisme Québec
- Ouranos
- Partenaires pour la réussite éducative en Estrie
- PGI Pierre Gravel International
- Productions Marie Chevrier
- Québecvert
- Quorum
- Réseau Environnement
- RÉUSSIR
- RH Canada-
- Scribe
- SEPAQ
- SNAP Canada/Québec
- SopFeu
- Statistique Canada
- Tournée Escale
- Université de Sherbrooke
- Vecteur environnement
- Vision Santé publique
- Vos nouvelles CNESST
- VVS Express
- Zéro Accident

6.0

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JUIN 2024

2024-110

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JUIN 2024

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 19 juin 2024 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.0

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DES DERNIÈRES RENCONTRES

Aucun sujet à traiter.

8.0

BONS COUPS

Certains maires mentionnent des bons coups du territoire.

9.0 AMÉNAGEMENT

9.1

SIGNATURE DE LA CONVENTION – AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE À JOUR DES SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

2024-111**SIGNATURE DE LA CONVENTION – AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE À JOUR DES SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT**

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a publié, le 30 mai 2024, de nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) ;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a informé les MRC d'une mesure financière sur trois (3) ans afin de soutenir ces dernières dans leur mise à jour de leur schéma d'aménagement et de développement (SAD), et ce, de manière à répondre aux nouvelles OGAT;

ATTENDU QUE pour être admissible, la MRC doit signer une convention d'aide financière;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil mandate Mme Monique Phérvong-Lenoir, préfet de la MRC, et Mme Sonia Cloutier, directrice générale de la MRC, à signer la convention d'aide financière visant à soutenir la MRC du Granit dans sa mise à jour de son schéma d'aménagement et de développement (SAD), et ce, de manière à répondre aux nouvelles OGAT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2

DEMANDE DE DÉMOLITION – MUNICIPALITÉ DE LAMBTON**2024-112****AVIS DE DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT PATRIMONIAL, MUNICIPALITÉ DE LAMBTON**

ATTENDU QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme autorise les municipalités à permettre la démolition d'un bâtiment patrimonial étant construit avant 1940 et répondant à certains critères;

ATTENDU QUE le comité de démolition de la Municipalité de Lambton a fait parvenir sa recommandation à la MRC du Granit quant à la démolition du bâtiment situé au 94, rue Principale, municipalité de Lambton;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit approuve la démolition du bâtiment situé au 94, rue Principale, municipalité de Lambton en conformité avec la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.0	ENVIRONNEMENT
------	---------------

10.1

OUVERTURE DE POSTE – CONSEILLER.ÈRE EN ENVIRONNEMENT - PLAN CLIMAT

2024-113**APPROBATION DE LA DESCRIPTION DE FONCTIONS, LE RATTACHEMENT ADMINISTRATIF, LA CLASSE SALARIALE ET LE PROFIL DES COMPÉTENCES RECHERCHÉES – CONSEILLER.ÈRE EN ENVIRONNEMENT, PLAN CLIMAT**

ATTENDU QUE la MRC du Granit a reçu une convention d'aide financière qui prévoit les droits et les obligations des parties à l'occasion de l'octroi d'une aide financière en contrepartie de laquelle la MRC doit s'engager à réaliser un plan climat découlant du PMO du PEV 2030 pour son territoire et à planifier et à réaliser des projets issus de ce plan;

ATTENDU QUE le projet nécessite l'embauche d'une ressource qui permettra d'assurer la réalisation du plan climat et la coordination entre les parties prenantes;

ATTENDU QUE conformément à la Politique de dotation de la MRC, le comité administratif a recommandé au conseil des maires la description de fonctions, le rattachement administratif, la classe salariale et le profil des compétences recherchées;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit approuve la description de fonctions, le rattachement administratif, la classe salariale et le profil des compétences recherchées présentés quant à la création du poste de conseiller.ère en environnement – Plan climat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.0	PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)
------	--

11.1	
------	--

	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ DE SUIVI PDZA
--	--

Les maires ont reçu, il y a quelques jours par courrier électronique, le compte-rendu de la dernière rencontre.

Monsieur Claude Roy, maire de la Municipalité de Marston, est remercié et félicité d'avoir accepté la présidence du comité.

12.0	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE
------	-------------------------------

12.1	
------	--

	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
--	---

Les maires ont reçu, il y a quelques jours par courrier électronique, le compte-rendu de la dernière rencontre.

12.2	
------	--

	ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE 2023-2024
--	---

2024-114**ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE 2023-2024**

ATTENDU QUE l'article 78 de la *Loi sur la police* prévoit la mise en place d'un comité de sécurité publique;

ATTENDU QUE le comité de sécurité publique a plusieurs mandats, dont celui de produire annuellement un rapport faisant état des activités réalisées sur le territoire, et ce, pour la période du 1^{er} avril au 31 mars;

ATTENDU QUE les membres du comité de sécurité publique ont pris connaissance du contenu dudit rapport et qu'ils sont en accord avec ce dernier;

ATTENDU QUE le rapport annuel d'activités du comité de sécurité publique pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 a été envoyé aux maires et qu'ils en ont pris connaissance;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit adopte le rapport annuel d'activités du comité de sécurité publique pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

QUE ledit rapport soit transmis au ministère de la Sécurité publique ainsi qu'au commandant du centre de services.

QUE ledit rapport soit rendu disponible sur le site Internet de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.0 SERVICE D'ÉVALUATION

13.1

DÉPÔT DES RAPPORTS DU SERVICE D'ÉVALUATION

Les maires ont reçu, il y a quelques jours par courrier électronique, le rapport de tenue à jour mensuel du service d'évaluation du mois dernier.

13.2

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2024-12 CONCERNANT LA PROCÉDURE DE RÉVISION ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

2024-115

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2024-12 CONCERNANT LA PROCÉDURE DE RÉVISION ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a adopté la loi 67, *Loi instaurant une procédure de révision administrative en matière d'évaluation foncière et modifiant d'autres dispositions législatives et la loi 89, Loi sur l'application de la Loi sur la justice administrative*;

ATTENDU QUE ces deux projets de loi ont des incidences importantes sur les procédures relatives à la gestion des rôles d'évaluation des municipalités de la MRC;

ATTENDU QU'en 2021 le gouvernement du Québec a sanctionné la loi 67 en instaurant d'autres dispositions législatives en ce qui a trait à la procédure de révision administrative en matière d'évaluation foncière;

ATTENDU QU'en ce qui nous concerne, ces lois instaurent un processus de demande de révision administrative de l'évaluation avant contestation devant le Tribunal administratif du Québec;

ATTENDU QUE la loi stipule que la MRC adopte un règlement établissant les modalités de traitement de ces demandes de révision;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit a adopté un tel règlement le 12 novembre 2016, soit le règlement no 2016-17;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit désire adopter un nouveau règlement relatif aux frais exigibles ainsi qu'au mode de paiement;

ATTENDU QU'il y a lieu d'abroger le règlement no 2016-17 concernant la procédure de révision administrative en matière d'évaluation foncière;

ATTENDU QU'un avis de motion du RÈGLEMENT NO 2024-12 CONCERNANT LA PROCÉDURE DE RÉVISION ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE D'ÉVALUATION FONCIÈRE a dûment été donné à la séance du conseil du 19 juin 2024;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit adopte le RÈGLEMENT NO 2024-12 CONCERNANT LA PROCÉDURE DE RÉVISION ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE D'ÉVALUATION FONCIÈRE.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.3

DÉPÔT DES RÔLES D'ÉVALUATION, DEMANDE D'EXTENSION DES MUNICIPALITÉS DE LAC-DROLET, LAC-MÉGANTIC, MILAN, NANTES, NOTRE-DAME-DES-BOIS, ST-AUGUSTIN-DE-WOBURN, STE-CÉCILE-DE-WHITTON ET VAL-RACINE

2024-116

DÉPÔT DES RÔLES D'ÉVALUATION, DEMANDE D'EXTENSION DES MUNICIPALITÉS DE LAC-DROLET, LAC-MÉGANTIC, MILAN, NANTES, NOTRE-DAME-DES-BOIS, ST-AUGUSTIN-DE-WOBURN, STE-CÉCILE-DE-WHITTON ET VAL-RACINE

ATTENDU QUE les employés du service d'évaluation de la MRC travaillent au dépôt des rôles d'évaluation des municipalités de Lac-Drolet, Lac-Mégantic, Milan, Nantes, Notre-Dame-des-Bois, St-Augustin-de-Woburn, Ste-Cécile-de-Whitton et Val-Racine;

ATTENDU QUE les rôles des municipalités concernées doivent, selon la loi, être déposés avant le 15 septembre 2024;

ATTENDU QUE certains travaux nous obligent à envisager la possibilité de dépasser cette date du 15 septembre 2024;

ATTENDU QUE l'article 71 de la *Loi sur la fiscalité municipale* permet de reporter la date de dépôt de rôles d'évaluation;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit prolonge au 1^{er} novembre 2024 la période pour le dépôt des rôles d'évaluation des municipalités citées au préambule de la présente résolution.

QU'une copie de la présente résolution soit envoyée à la ministre des Affaires municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

14.1

AGENT.E ATTRACTION, ACCUEIL, INTÉGRATION ET RÉTENTION (AAIR) – VERSEMENT DU FINANCEMENT POUR L'ANNÉE 2024-2025 ET 2025-2026

2024-117

AGENT.E ATTRACTION, ACCUEIL, INTÉGRATION ET RÉTENTION (AAIR) – VERSEMENT DU FINANCEMENT POUR L'ANNÉE 2024-2025 ET 2025-2026

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a signé avec la MRC du Granit, en mars 2020, une entente en vigueur visant à mettre à la disposition de la MRC du Granit, des sommes tirées du Fonds régions et ruralité (FRR), et ce, pour les années 2020-2024;

ATTENDU QU'une partie des sommes du Volet 2 de ladite entente sont attribuées au Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC pour la mise en œuvre du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE);

ATTENDU QUE Carrefour jeunesse-emploi/Intro travail a fait une demande de renouvellement de l'aide financière à la MRC du Granit pour le financement pour l'année 2024-2025 et 2025-2026;

ATTENDU QU'une fiche de projet « Attraction, accueil, intégration et rétention (AAIR) » a été présentée par la conseillère en développement, filière industrielle lors de la présentation des prévisions budgétaires 2024 à l'automne dernier;

ATTENDU QUE le projet « Agent AAIR/Défi 2025 » a été jugé conforme aux critères du Fonds Régions et Ruralité, Volet 2;

ATTENDU QUE la demande concerne un projet du volet « Main d'œuvre »;

ATTENDU QU'un montant de 50 000 \$ a été demandé pour l'année 2024-2025 et 50 000 \$ pour l'année 2025-2026;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le Conseil des maires de la MRC du Granit accepte, tel qu'approuvé dans le cadre de la présentation des prévisions budgétaires 2024, de verser 50 000 \$ annuellement via le Fonds région et ruralité (FRR) – Volet 2 du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE), et ce, pour le projet d'Agent AAIR/Défi 2025 pour l'année 2024-2025 et 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.0 LOISIR

15.1

FÊTE DES OTJ

Je rappelle la tenue de la fête des OTJ le 18 juillet 2024 au Parc du Grand lac Saint-François à Lambton. Un courriel a été envoyé le 3 juillet dernier à l'ensemble des municipalités.

16.0 PROJETS SPÉCIFIQUES

16.1

SUIVI - SIGNATURE INNOVATION

Madame la préfet mentionne qu'une rencontre du comité de sélection a eu lieu pour déterminer parmi les consultants ayant déposé une offre de services, celui qui sera chargé, en collaboration avec le comité stratégique Défi 2025, de proposer une stratégie d'attractivité territoriale. Quelques questions restant en suspens, le choix final n'a pas encore été fait.

Concernant le volet Bain de nature, 10 projets ont été déposés dans le cadre de l'appel à projets alors qu'il est possible d'en financer davantage. Dans ce contexte, les municipalités n'ayant pas déposé recevront un questionnaire afin d'en comprendre les raisons et de valider si un appel de projets supplémentaire serait nécessaire. Pour les municipalités ayant fait part de leur intérêt, la date limite pour déposer leur projet détaillé a été repoussée au 20 septembre prochain. Enfin, un comité de travail a été formé pour établir le plan de communication entourant ce volet.

17.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

17.1

COMPTES À PAYER

2024-118**COMPTES À PAYER**

ATTENDU QUE la liste des comptes a été déposée ;

ATTENDU QUE les maires en ont pris connaissance ;

Il est proposé, appuyé et résolu :

De procéder au paiement des :

Comptes à payer :	Juin 2024	65 591,94 \$
-------------------	-----------	--------------

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17.2

REMISE DE LA LISTE DES DÉPENSES RÉCURRENTES DU MOIS DE JUIN 2024
--

Les maires ont reçu la liste des dépenses récurrentes du mois de juin 2024. Aucune question n'est posée.

17.3

ADOPTION DE LA POLITIQUE ADMINISTRATIVE CONCERNANT LES RÈGLES DE GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

2024-119

ADOPTION DE LA POLITIQUE ADMINISTRATIVE CONCERNANT LES RÈGLES DE GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Granit est un organisme public assujetti à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ c. A -2.1 (ci-après la « Loi sur l'accès ») ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC s'engage à protéger les renseignements personnels qu'elle collecte et traite dans le cadre de ses activités dans le respect des lois et règlements applicables ;

CONSIDÉRANT qu'en 2022, la MRC employait, en moyenne, 53 salariés et qu'elle est par conséquent assujettie à l'obligation de constituer un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels conformément au *Règlement excluant certains organismes publics de l'obligation de former un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels* ;

CONSIDÉRANT QUE pour s'acquitter des obligations prévues à la *Loi sur l'accès*, est instituée la présente Politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit adopte la *Politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels de la MRC du Granit*.

QU'une copie de ladite Politique soit rendue disponible sur le site Internet de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17.4

RESSOURCES HUMAINES

Il est mentionné certains mouvements de main-d'œuvre.

18.0	RAPPORTS D'ACTIVITÉS
------	----------------------

18.1

Vigie santé

Le compte-rendu de la dernière rencontre a été transmis aux maires, par courriel il y a quelques jours.

Afin d'informer les conseillers municipaux du secteur Parc Frontenac (directement concernés par ce projet) ainsi que les autres maires de la MRC, un bulletin d'information sur le processus du Living lab – Projet santé leur a été distribué. Il

s'agit d'un premier numéro qui permet de comprendre la nature de ce projet et son état de situation. D'autres suivront qui feront le point de l'avancement des actions entreprises pour améliorer l'accessibilité des soins et services de santé dans ce secteur.

18.2

Table des MRC de l'Estrie

Le compte-rendu de la dernière rencontre a été transmis aux maires, par courriel il y a quelques jours.

18.3

COGESAF

Le compte-rendu de la dernière rencontre a été transmis aux maires, par courriel il y a quelques jours.

19.0 PROJETS ÉOLIENS

19.1

PROJET ÉOLIEN DU GRANIT, SUIVI

Le rapport du mois de mai 2024 a été transmis aux maires par courriel il y a quelques jours. Il est mentionné que le vent n'est pas très présent depuis le début de l'année comme les résultats le démontrent.

19.2

NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR

2024-120

NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR – CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ÉNERGIE DU GRANIT INC.

ATTENDU la démission de monsieur Ghislain Breton, maire de la Municipalité de Lambton, à titre d'administrateur élu au conseil d'administration d'Énergie du Granit inc.;

ATTENDU QUE les élus qui siègent au conseil d'administration sont mandatés par le conseil des maires de la MRC du Granit;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit nomme monsieur Guy Brousseau à titre d'administrateur élu au conseil d'administration d'Énergie du Granit inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19.3

PROJET ÉOLIEN HAUTE-CHAUDIÈRE, SUIVI

Je mentionne qu'à la suite de l'entente sur l'application des crédits de taxes, EDF a contacté la MRC la semaine dernière dans le but de redémarrer le processus de négociation des différentes ententes. J'ajoute que le modèle d'affaires demeure toujours à déterminer et que malgré les travaux de négociations qui ont été mis en

attente pendant une période, d'autres travaux sur le terrain ont continué d'être faits et que par conséquent, la date de mise en marche de décembre 2026 est toujours maintenue.

20.0 VARIA

Aucun sujet à traiter.

21.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen n'est présent dans la salle, donc aucune question n'est posée

22.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2024-121

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la séance du conseil des maires du 10 juillet 2024 soit levée, il est 21 h 02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monique Phérvong Lenoir
Préfet

Sonia Cloutier
Greffière-trésorière
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté du Granit, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou aux surplus de la MRC, pour les dépenses votées à la séance du Conseil de ce 10 juillet 2024, et ce pour les résolutions 2024-117 et 2024-118.

Sonia Cloutier
Greffière-trésorière
Directrice générale